

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 4 AVRIL 2023

Sous la Présidence de M. BALLIE Daniel, Maire

Conseillers élus : 11
Conseillers en fonction : 11 Absents : 2, Klam Y., Polak N.
Conseillers présents : 9
Procurations : Klam Y à Olmscheid P., Polak N. à Ballié D.

COMPTE RENDU GENERAL DE LA SEANCE DU 4 AVRIL 2023
Sur la proposition du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Droit de préemption urbain non exercé :

- Section 2 parcelle 265 immeuble sis 9 rue Saint Jean à Leyviller appartenant à M. Tonnelier Emmanuel et Mme Tonnelier Anne qui ont trouvé un acquéreur M. et Mme Paul Philippe domicilié 4 rue de Kerbach 57460 Behren-lès-Forbach
 - Section 4 parcelles 431/171 immeuble sis 3 rue des lilas à Leyviller appartenant aux consorts Metzger qui ont trouvé un acquéreur M et Mme Felt Grégory domicilié 18 rue de la cité à Leyviller
 - Section 4 parcelle 167 et 168 immeuble sis 6 rue des roses à Leyviller appartenant aux consorts Metzger qui ont trouvé un acquéreur M. Ludovic Pechoux domicilié 2 rue de la Mairie 39190 Rotalier
 - Section 2 parcelle 12 immeuble sis 26 rue principale à Leyviller appartenant à M. Breneur Christophe qui a trouvé un acquéreur M. Loch Mathieu 31 rue principale 57670 Rening.
- Accepte à l'unanimité la modification des statuts de la CASAS qui comprend la nouvelle compétence optionnelle dans le domaine de la santé ;
- Accepte la convention de mise à disposition du terrain situé section 2 parcelle 350 entre la commune de Leyviller et la CASAS dans le cadre de sa compétence assainissement.
- Décide à l'unanimité de fixer le montant des loyers des logements communaux comme suit :
- 12 rue principale gauche à Leyviller, renouvellement de bail, 325 € à partir du 1^{er} août 2023 et pour la durée du prochain bail de 3 ans
 - 8 rue des roses (haut gauche) à Leyviller, renouvellement de bail, à 415 € à compter du 1^{er} juin 2023 et pour la durée du prochain bail de 3 ans.
- Approuve à l'unanimité le Budget Primitif M 57 2023 comme suit :

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	629 423 €	505 057 €	1 134 480 €
Recettes	629 423 €	505 057 €	1 134 480 €

Leyviller, le 13 avril 2023
Le Maire Daniel BALLIÉ

